

Le Bus Info Santé du Conseil Général qui sillonne notre département s'est donc posé au mois de Septembre une matinée à Sigale pour venir comme c'est sa vocation parler des questions de santé, nutrition et hygiène publique aux populations éloignées des centres d'information et de prévention. Une matinée très productive pour Fabien Morvan, infirmier en charge de cette action au Conseil Général qui s'est dit agréablement surpris par l'accueil des habitants du village et l'intérêt qu'ils ont porté aux thèmes qu'il abordait.

Un des thèmes qui lui semble essentiel en ces années de fortes chaleurs est celui de la propagation du moustique tigre sur lequel il nous a demandé de bien vouloir sensibiliser les Sigalois : si officiellement, Sigale n'est pas répertoriée comme une commune infestée, il semble pour les spécialistes évident que le moustique tigre présent par ailleurs dans le département à plus de 900 m d'altitude le soit aussi à nos quelques 600 m. Une nouvelle donne biologique qui nécessite de nouvelles précautions...

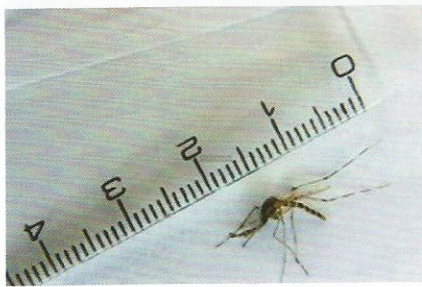


## Que doit-on savoir sur lui ?

Originaire d'Asie, le moustique-tigre est implanté depuis de nombreuses années dans certains départements français d'Outre-mer de l'Océan Indien.

Il est répertorié depuis quelques années également sur tout le littoral Méditerranéen entre Marseille et Menton, dans l'arrière pays des Alpes Maritime, du Var et dans certaines communes des Bouches du Rhône telles qu'Aix-en-Provence, Arles et Fos-sur-Mer.

Ce «moustique de la mondialisation» se propage de pays en pays à travers notamment des «gîtes larvaires» (tels que des pneus usagés de véhicules) permettant le transfert des œufs de moustiques entre les différentes zones du globe.



C'est une espèce particulièrement nuisible, capable de transmettre, dans certaines conditions, des maladies telles que la dengue ou le chikungunya. Ces maladies ne sont pas mortelles mais elles donnent de très violentes

fièvres et des douleurs articulaires.

Au jour d'aujourd'hui, il semble difficile d'éradiquer totalement cet insecte et même des campagnes de désinfestation menées en pulvérisant des quantités massives d'insecticides n'ont pu venir à bout de sa propagation dans le sud de l'Europe.

Ce sont donc à des initiatives individuelles que les pouvoirs publics appellent, dans les Alpes Maritimes par le biais d'une campagne d'information nommée « Soyez secs avec les moustiques ! » dans le but de limiter la propagation du moustique par la suppression de ses lieux de vie.

Il faut d'abord comprendre comment il se reproduit :

Le moustique tigre pond exclusivement à proximité des eaux stagnante, réceptacles naturels ou artificiels. Au contact de l'eau, ses œufs éclosent et donnent immédiatement naissance à des larves,

qui se transforment à leur tour en moustiques au bout de 7 jours.

Avant de pondre, le moustique femelle a besoin de piquer. Le sang ainsi récolté lui fournira les protéines nécessaires pour pondre en moyenne 200 œufs et de continuer à vivre pour, 48 heures plus tard, recommencer à piquer. Elle recommencera son ballet pendant environ 1 mois et pourra donc potentiellement donner naissance à 1500 moustiques !! Donc lorsque vous vous faites piquer, sachez que votre sang pourra donner naissance à plusieurs centaines de moustiques !

Le moustique tigre s'établit donc généralement dans les environs immédiats d'un habitat humain.

## Comment s'en prémunir ?

Le Moustique tigre est plutôt casanier. Il reste à proximité des maisons, et n'a un rayon d'action que d'une centaine de mètres. S'il y a des moustiques chez vous, c'est donc qu'il y a des lieux de ponte non loin !

Comme vous l'avez compris, le premier remède consiste à éliminer toutes les eaux stagnantes :

Faites le tour de votre jardin et vérifiez si ces réceptacles existent tels que récipients, pots, tonneaux, arrosoirs, gouttières, pneus, jouets d'enfants, etc. Evitez de laisser des coupelles remplies d'eau sous les pots de fleurs, en particulier dans les cimetières où faute de visites quotidiennes on espère souvent ainsi rallonger la durée de vie des plantes.

Pensez aussi à vider après chaque pluie et chaque arrosage ceux que vous n'avez pas pu supprimer.

Les bassins d'arrosage sont incontournables dans nos régions, sachez que pour les rendre impropres à accueillir les larves de moustiques il suffit d'y laisser vivre quelques poissons qui s'en débarrassent...

La protection personnelle est la deuxième action préconisée : sprays, crèmes, spirales, diffuseurs, tapettes électriques, moustiquaires, il ne faut reculer devant aucun moyen de protection en sachant qu'il ne s'agit pas de faire face à l'inconfort momentané d'une piqûre mais bien de lutter contre le vecteur de maladies qui ne sont plus hélas seulement des maladies tropicales.

